

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du mardi 28 janvier 2025

Présents :

M. Raymond BERDOU, M. Jérôme BLASQUEZ, M. Jean-christophe CID, Mme. Muriel FREYCHE, M. Ioïc GOJARD

Absents :

M. Pascal BOUREAU, M. Jean-Michel FABRE, M. Gilbert HEBRARD

Délibération N°2025_IIOPEB_001

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRE 2025

Vu les articles L.5421-1, L.5421-2, L.5421-3, L.1612-12, et D.3312-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la nomenclature budgétaire M57 applicable aux institutions ou organismes interdépartementaux et approuvé en Conseil d'Administration du 05 décembre 2023,

Vu le rapport de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration décide :

Article 1 : Prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2025.

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Président de l'Institution à remplir toutes les formalités utiles en vue de l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois suivant sa publication.

Pour extrait conforme

Envoyé en préfecture le 05/03/2025

Reçu en préfecture le 05/03/2025

Publié le 05/03/2025

webdelib

ID : 009-250901360-20250128-2025_IIOPEB_001-DE